les actes politiques de la Chambre, des votes de cet ancien Député.

Or, nous avions remarqué que, dans toutes les questions d'enseignement ou de liberté religieuse, M. Dron voiait toujours avec les sectaires les plus absolus, avec les F∴ F∴ Hubbard, Brisson, Pelletan et autres.

Il y avait là de quoi intriguer les plus sceptiques. Comment pouvait-il se faire qu'un homme qui affichait à Tourcoing des idées assez libérales, pût se métamorphoser tout à coup en un sectaire irréductible à la Chambre des Députés?

Un mot échappé à M. Dron, lors de la discussion de son mandat dans la réunion du Casino, nous a ouvert les yeux.

Inquiet de se voir traiter de Franc Maçon, M. Dron a protesté hautement, disant qu'il ne faisait partie d'aucune *loge*. Mais, abusant de l'ignorance de son auditoire dans les choses maçonniques, il a ajouté qu'il faisait partie de *la Ligue de l'Enseignement*.

Pour les trois quarts, même pour les neuf dixièmes de la population Tourquennoise, cet homme doit professer un amour bien profond pour l'instruction de ses concitoyens, puisqu'il appartient à une ligue d'enseignement.

Or, M. Dron n'a fait, par cet aveu, qu'accentuer les griefs que nous avons relevés contre sa conduite politique.

M. Dron est un *ligueur!* C'est très bien, mais alors, il est aussi dangereux que s'il assistait régulièrement aux *tenues* des loges de Lille.

Qu'est-ce, en effet, que la *Ligue de l'Enseignement*, sinon le Tiers Ordre, l'association militante de la Franc-Maçonnerie.

Par qui cette association a-t-elle été créée? Par le F∴ Jean Macé, grand dignitaire de la Maçonnerie Française.

Quel est son but?

Le F∴ Jean Macé l'a déclaré au Congrès de la Ligue de l'Enseignement tenu à Lille en 1885 :

« Qui, a-t-il dit, ce que nous faisons *est une œuvre maçonnique*. Non, personne ici ne voudra y renoncer à cause de cela. Qu'importe à ceux d'entre nous qui n'en font pas partie ce qui se passe dans les loges à huis clos, puisque ce qui se passe chez nous à ciel ouvert est conforme à la loi qu'elles reconnaissent. *La ligue est une Maçonnerie extérieure*. Je l'ai dit cent fois dans les Loges, d'un bout de la France à l'autre. »

Est-ce clair? Et lorsque M. Dron, pour abuser les simples, vient nous dire qu'il n'est pas Franc Maçon, mais qu'il est ligueur, il fait acte de duplicité et de fourberie.

C'est absolument comme si un Tertiaire de Saint-François venait dire dans une réunion publique ou privée : « Je ne suis pas un religieux, je suis un Tertiaire! »

La vérité est que le *ligueur* est un des militants de la Franc-Maçonnerie. C'est grâce à cette association recrutée parmi ceux qui sont hostiles à tout enseignement religieux, que la Franc-Maçonnerie a pu provoquer ce mouvement factice d'opinion contre les ordres enseignants.

C'est grâce à cette institution Maçonnique que le projet Leygues sera voté dans la prochaine législature, si les élections sont défavorables aux idées d'ordre et de justice.

La *ligue de l'enseignement* veut détruire tout enseignement religieux, pour arriver à réaliser ses rêves *d'unité morale, politique et sociale* dans le moule.

Pour ce faire, il faut disperser non seulement les Congrégations, mais couler les générations futures dans le moule fabriqué dans les antres Maçonniques.

Les institutions libres elles-mêmes seront soumises à un contrôle permanent de l'Etat; on imposera dans les écoles des programmes dont il sera impossible de se départir si l'on veut avoir accès dans les fonctions dépendant de l'Etat. Plus tard, la *ligue de l'Enseignement* ira plus loin. A chaque jour suffit sa peine.

Et voilà un *ligueur* pour lequel des catholiques auraient voté dimanche dernier! C'est impossible.

En vérité, perd-on la tête, devient-on fou dans le parti des honnêtes gens?

Et, vous pensez que, dans de telles conditions, on puisse songer un seul instant enrayer la marche triomphante de la Révolution!

Fort heureusement, il s'est trouvé à Tourcoing un nombre suffisant d'hommes intelligents qui, plaçant l'intérêt général du pays, au-dessus de misérables questions de personnes, ont serré les rangs et ont ébranlé le piédestal sur lequel des gens irréfléchis et imprévoyants ont hissé la personnalité de M. Dron.

Malgré tout, le dompteur de Tourcoing est muselé, malgré toutes les défections qui ont pu se produire, et qui se produiront peut être encore, cet homme est condamné.

Mis en ballotage, lui, le grand vainqueur, cet homme qui, d'un froissemennt de sourcil, faisait trembler l'olympe Tourquennois, on sera réduit pendant ces quelques jours à solliciter platement, à se rouler aux pieds des socialistes pour obtenir quelques-uns de leurs suffrages,

Il perdra son temps, car les socialistes ne se soucient point de se faire *rouler* une seconde fois.

Nous dirons dans notre numéro de samedi, les raisons qui empêcheront, cette fois, le Parti Ouvrier de faire alliance avec les radicaux, et en particulier avec M. Dron.

Les Mensonges de « l'Avenir »

Le détraqué, qui écrit dans *l'Avenir*, a raconté toute une histoire au sujet de dames françaises qui auraient forcé de malheureuses mères de famille à verser au profit d'une œuvre électorale que nous ne connaissons pas, les quelques sous dont elles avaient besoin pour donner du pain à leurs enfants.

On n'a pas idée d'une pareille sottise, et il faut que cet échappé de l'Asile d'Armentières prenne ses lecteurs pour de parfaits imbéciles pour leur faire avaler une bourde aussi colossale.

Il n'entrera dans l'esprit de personne qu'une mère prive ses petits enfants de nourriture dans le seul but de faire plaisir à une dame, fût-elle française. Cette histoire ne peut donc sortir que d'un cerveau malade ou alcoolisé.

Mais c'est la fin du récit qu'il faut retenir. Après avoir préparé ses lecteurs par cette entrée sentimentale, il aborde le gros morceau et insinue que ces souscriptions chez les ouvriers servent tout bonnement à payer les affiches du Candidat de l'U. S. P. C'est là où le maître-chanteur voulait en venir. Eh bien, nous lui crions à la face qu'il a menti, et qu'il a menti sciemment, car nous le mettons au défi de prouver que l'U. S. P. ait eu ni eu des rapports quelconques avec le comité des dames françaises. N'en déplaise à M. Dron et aux quelques imbéciles qui forment son entourage, les frais de notre propagande sont couverts par notre argent propre, et la source où nous le puisons est pure et à l'abri de toute compromission honteuse. Votre maître, M. Dron peut-il en dire autant? Niera-t-il que la préfecture lui fournit de quoi calomnier et insulter ses adversaires? Vous qui savez tant de choses qui n'existent pas, ignorez-vous d'où vient l'argent dont la préfecture dispose? Si oui, nous sommes à même de vous renseigner, ou plutôt il vous suffira de le demander aux contribuables, aux détaillants, aux petits commerçants, et ils vous répondront que c'est avec le leur qu'il ont cependant tant de mal à gagner.

Espérons maintenant que vous êtes suffisamment éclairé!!

V.

Marcq-en-Barœul

La commune de Marcq-en-Barœul a donné, Dimanche dernier, ce qu'on attendait d'elle. Aux atteintes à la liberté commises par nos municipaux et leur député, les électeurs ont répondu par ce cri vengeur : Nous voulons être libres; Aux vexations ridicules et basses, aux diminutions déraisonnables de secours, aux soins obligatoires d'un médecin quelconque les pauvres ont répondu : A la porte de semblables administrateurs qui nous insultent et qui n'ont ni la confiance des âmes charitables ni la nôtre.

Les élections placées principalement par le « *Courrier de Tourcoing* » sur le terrain Debuchyste ont infligé un blâme significatif à nos municipaux. Qu'on additionne les voix radicales et socialistes du Bourg et de Rouges-Barres, (en supposant tous les socialistes partisans d'une semblable municipalité, ce dont nous doutons fort), on trouvera une majorité de 92 voix en faveur de nos amis. Si des élections municipales avaient lieu maintenant, les radicaux, Debuchy à leur tête, seraient renversés.

Continuez, messieurs de la municipale, à porter atteinte à la liberté par vos tracasseries et vos arrêtés ridicules, nous comptons 92 voix de majorité. Plus vous ferez des sottises, plus notre majorité grossira. C'est pour les sourds et les aveugles du conseil municipal que je donne cet avis.

Un vigoureux bravo pour le Pont où M. Monnier arrive en tête de la liste. Là aussi s'opère une salutaire évolution qui donnera de beaux résultats.

Nos municipaux sentaient si bien que le scrutin du 27 Avril était pour eux le coup de bâtai que le délégué cantonal disait en descendant les degrés de la mairie : c... c... Pour un délégué cantonal, ce langage n'est peut être pas parlementaire; mais enfin à chacun sa manière d'exprimer ses idées.

Ce qui prouve la frousse dont est atteinte la bande à Debuchy, c'est l'accusation qu'elle a portée au dernier moment contre un électeur qu'on dénonçait à tort comme le chef de file de M. Monnier. En supposant que cet électeur use de son droit pour défendre la liberté méprisée et ses intérêts compromis par nos gouvernants, il ne ferait, ma foi que son petit devoir et nul parmi les cultivateurs et les cabaretiers, dont les intérêts sont liés aux siens ne songera à le blâmer.

Au dernier moment encore, quelques membres du Bureau de bienfaisance annoncèrent, sans le prouver, que la situation de la caisse était excellente.

Si la situation est excellente, pourquoi avez-vous supprimé des secours considérables, il y a trois semaines, en disant qu'il n'y avait plus d'argent dans la caisse?

Pourquoi dans cette circulaire n'avez-vous pas donné des chiffres à l'appui de vos affirmations?

Pourquoi vouloir nier des propos scandaleux sérieusement controlés et qu'un pauvre ne pourra jamais inventer, à moins de les avoir entendus?

Pourquoi demander les noms de ces pauvres, alors que vous savez bien qu'avec l'esprit qui vous anime, ce serait les livrer à votre vengeance?

La fois prochaine, Messieurs soyez plus francs et plus loyaux. Les électeurs se tiendront en garde contre les démentis de la dernière heure qu'on espère, faute de temps pour la réponse, faire avaler aux électeurs mal renseignés.

* * *

Etaient-ils comiques ces porteurs de bulletins de Dron à qui nos chefs avaient fait la leçon et qui allaient à chaque porte mendier des suffrages en répétant cette phrase suggestive : « Votez pour M. Dron qui a donné 10,000 fr. l'hôpital ». Cette basse attitude rappelle ces mendiants qui vont de porte en porte en disant : « Ayez pitié d'un pauvre aveugle qui ne voit pas clair et qui est privé de la lumière de ses yeux ».

Oui sans doute, M. Dron a donné 10,000 fr. à l'hopital de Marcq; mais, à coup sûr, ils ne viennent pas de sa poche, car on n'a jamais vu un député ou un maire!! rouge donnant de l'argent de sa poche.

Oui, Dron a donné 10,000 fr. et cela prouve qu'il est le plat valet de cette bande de ministériels qui a juré de gaspiller les finances de la France, de désorganiser l'armée et d'étouffer toutes les libertés.

Oui, M. Dron a donné 10,000 fr. mais il aurait mieux fait de faire marcher les affaires, car nous aurions eu nous-mêmes de quoi meubler notre hôpital. Qui pourra compter les centaines de mille francs en moins dans la poche des travailleurs marcquois par la mauvaise administration de ces tripoteurs. C'est comme s'il donnait 10 c. d'une main et nous retirait 10 fr. de l'autre. C'est une aumône pour nous faire taire. On ne se laisse pas prendre ici à ces tromperies.

Oui, M. Dron a donner 10,000 fr. à la veille des élections, et cela prouve qu'en les donnant il a eu en vue, non la charité, mais son intérêt électoral. Il a été quatre ans sans songer à nous et, à la veille du scrutin, il mendie 10,000 fr. à Waldeck-Rousseau pour endormir les électeurs de Marcq et faire croire qu'il pense à eux.

Ambition, achat des électeurs, tripotages, hypocrisie. Voilà ce que veut dire cette charité de la dernière heure.

La parole va être de nouveau donnée aux électeurs de Marcq qui résteront fidèles à leur foi politique. Nous plaçant désormais sur le terrain droniste, nous verrons dans un prochain article que M. Dron a failli à sa mission et qu'il ne mérite plus notre confiance.

ROUBAIX

7e CIRCONSCRIPTION

Cantons Nord et Est de Roubaix

Inscrits : 24.005 - Votants : 20.979

MM. Eugène Motte. . . . . 11 660 ELU
Guesde. 8.728

Il y a quatre ans, M. Motte avait été élu au premier tour par 11.256 voix contre 7.968 à M. Guesde.

M. Eugène Motte, député, adresse à ses électeurs la lettre de remerciements suivante:

« Electeurs de Roubaix-Wattrelos,

» Pour la seconde fois, vous avez manifesté par trois mille voix de majorité, que vous m'accordiez la plus entière confiance.

» Je vous en remercie.

» Cette fidélité me crée de nouveaux devoirs auxquels je ne faillirai point. Je défendrai avec énergie les intérêts de tous nos cantons. Je travaillerai, de toutes mes forces, à justifier votre confiance et me montrer, aujourd'hui comme par le passé, à la disposition de tous ceux qui, individualités ou organisations, auront à me soumettre des questions d'un intérêt général.

» Une fois encore, vous avez affirmé sur mon nom, votre fidélité à la politique d'ordre, de liberté, de tolérance, de concorde et de progrès démocratique, véritables raisons d'être de la République. Ce sont elles qui, dès la première heure, m'ont rangé au nombre de ses fervents.

» Electeurs de Roubaix-Wattrelos, comptez sur mon dévouement et encore une fois merci.

Eugène MOTTE,
député de Roubaix-Wattrelos.

Le résultat des élections de dimanche a été ce ce que l'on attendait. M. Eugène Motte a été élu par 11658 voix contre 8727 à M. Jules Guesde.

Grâce à l'union faite autour de M. Motte, le parti de l'ordre l'emporte donc de près de 3000 voix sur le parti révolutionnaire.

Cela indique la nécessité de rester constamment groupés, car la moindre défection pourrait compromettre les résultats à venir.

Nos adversaires nous donnent un exemple vraiment édifiant de solidarité, et que nous devons suivre à tout prix.

On pensait que la scission Guesde et Millerand avait rompu, d'une façon définitive, les cadres du parti collectiviste à Roubaix. Or, on peut constater, au contraire, que sans campagne bruyante et ostensible, Guesde est resté sur ses positions, avec près de 9000 suffrages qui ne sont pas laisser entamer ni égarer.

Voilà un indice de la gravité de la situation. Malgré la divergence d'idée qui les sépare sur les moyens d'application de leurs principes et de leurs doctrines, les chefs du parti révolutionnaire s'entendent à merveille pour maintenir la discipline dans leurs rangs. Leur organisation, avec des cadres fort bien stylés, leur permet ainsi de ne pas désespérer de l'avenir.

Nous voudrions qu'il en fût ainsi chez nous. Ayant le nombre, nous serions invincibles si nous consentions à faire le sacrifice de nos préférences personnelles, et de sentiments qui ne reposent le plus souvent que sur des idées préconçues et sur des causes injustifiées.

Grâce à M. Eugène Motte, l'union a pu se faire à Roubaix, veillons à ce qu'aucun nuage ne vienne troubler l'entente qui nous a permis de nous libérer de la tyrannie collectiviste.

L'essai que nous avons fait ici de ces doctrines si funestes à la liberté individuelle et à la prospérité de notre ville n'est pas pour nous engager à recommencer de sitôt.

Félicitons-nous d'avoir trouvé en M. Motte un homme qui, par sa valeur personnelle, son intelligence élevée et son caractère droit et loyal, s'est su se concilier les sympathies générales, et ne lui faisons pas regretter de s'être lancé dans les luttes politiques avec des troupes qui, à un moment donné, pourraient lui faire défaut ou qui se chicaneraient à propos de tout et à propos de rien.

L'union nous a permis de triompher, l'union seule peut nous assurer l'éclat et la durée de notre victoire.

Manœuvres policières

Nous avons dit un mot, dans notre numéro du 13 avril, de certaines manœuvres de gens de police, manœuvres qui n'ont d'autre but que d'amener la révocation d'un petit fonctionnaire qui a déplu à certains personnages.

L'administration municipale, émue par nos déclarations, s'est abstenue jusqu'ici de prendre une décision. Mais, nous n'hésiterons pas pour cela à percer à jour les manœuvres des maladroits de police qui, ayant des rancunes à assouvir, voudraient se servir de certaines relations politiques pour arriver à leurs fins.

Le public ne sera d'abord pas étonné de ces choses; on est habitué dans ce pays à voir certains policiers se mêler de tout ce qui ne les regarde pas, laissant naturellement les voleurs, escrocs, filous et malfaiteurs de toutes marques et de toutes provenances opérer placidement sur la bourse et le coffre-fort de nos concitoyens.

Il est déplorable de le constater, mais le chef de la sûreté paraît être l'âme de toute cette cabale. Ce fonctionnaire, autrefois tant vanté par l'*Egalité* et l'*Avenir*, tient absolument à se réhabiliter auprès de l'administration municipale, et il emploie à cette besogne, d'ailleurs inutile, tous ses loisirs et ceux de sa brigade.

Pour plaire à l'ex-protégé du « Baron de Saint-Mandé, » il faudrait que l'administration révoquât un agent, dont les états de services sont magnifiques.

Qu'a fait cet agent?

Il a déplu à M. Chalne, et à quelques-uns de ses soutiens.

Nous estimons que ces raisons sont insuffisantes pour sacrifier un fonctionnaire quel qu'il soit.

Nous estimons aussi que M. Chalne, envoyé ici avec une mission de confiance par les collectivistes, n'est nullement qualifié, pour se poser maintenant en patriote zélé.

Qu'on consulte les numéros de l'*Egalité* et de l'*Avenir* d'il y a quelques années, et on verra que ce que nous avançons est absolument exact. Au mépris de toute pudeur et de toute logique, les feuilles révolutionnaires se servaient du chef de la sûreté pour attaquer sans cesse M. Motte, les cléricaux et un tas d'autres personnes qui n'avaient rien à voir dans cette galère. On célébrait, à coup de grosse caisse socialiste et radicale, les prétendus exploits du nouveau commissaire. C'était presque du délire.

Cette comédie s'est terminée brusquement. Il paraît que les journalistes, admirateurs du policier de leurs rêves, eurent à se plaindre des étranges témoignages de reconnaissance de ce dernier, et c'est pour cette raison que nous avons assisté depuis à une volte-face complète du commissaire de la sûreté.

Quelques naïfs et quelques fourbes ont emboîté le pas derrière le converti (!) et ils voudraient aujourd'hui se faire les défenseurs et les exécuteurs de ses vengeances.

Il nous revient, en effet — et nous pouvons en donner les preuves — que M. Chalne a montré à quelques personnages politiques, le dossier d'un agent qu'il veut faire sacrifier. Si le fait est exact, il y aurait là une violation flagrante du secret professionnel qui, dans le cas présent, se compliquerait d'une diffamation calomnieuse, car, ce dossier contient une dénonciation anonyme, reconnue inexacte après enquête, et que M. Chalne présenterait néanmoins comme pièce probante contre un malheureux petit fonctionnaire.

---

venait de lui mordre le petit doigt. D'un bond il fut debout.

« Mais non, je ne rêve pas! s'écria-t-il avec une soudaine explosion de terreur. Où suis-je donc?

Affolé, il tournait comme un lionceau en cage.

Prisonnier!... Il était prisonnier!...

Son esprit généreux et loyal n'effleura même pas la vérité. Il ne soupçonna pas l'effroyable duplicité de son oncle, l'abusant de tendresse et préparant cette odieuse machination. Il ne devina pas que, pour se débarrasser de lui sans verser du sang, on l'avait descendu dans cette basse-fosse pendant son sommeil factice, à la place d'un prisonnier obscur, pour que Julien pût prendre la sienne au soleil de la Cour. Non, il crut à quelque catastrophe survenue pendant la nuit : le château mis à sac, le gouverneur tué, enchaîné comme lui... Une révolte de prisonniers? Peut-être? Mais comment n'avait-il rien vu, rien entendu? Sans doute on avait mêlé quelque narcotique à leurs aliments pour paralyser toute résistance.

Il essayait de raisonner. Cette situation ne pouvait durer... les rebelles seraient soumis un jour ou l'autre... on viendrait le délivrer... mais quand?

Il arpentait son cachot, sondait les murs, ébranlait la porte massive dont les solides verrous résistaient à ses efforts... Il faudrait bien qu'elle s'ouvrît cependant, ne fut-ce que pour la visite du geôlier...

Le bruit d'un pas lourd, d'un trousseau de clefs, fit bondir son cœur dans sa poitrine. Un verrou grinça, mais seul le guichet se rabattit pour laisser passer une cruche et un morceau de pain.

Robert se précipita à l'étroite ouverture et s'y cramponna désespérément.

« Eh bien! eh bien! qu'est-ce qui vous prend? gronda le geôlier.

— Au nom du ciel répondez-moi! Mon oncle! qu'est devenu mon oncle?

— Votre oncle Jean? Il y a beau temps qu'il est mort, répondit l'autre avec un gros rire.

— Mort! mon pauvre oncle! gémit-il, atterré par cette affreuse nouvelle... et... et mon cousin?

— Bon? est-ce que je connais toute votre famille, moi!

— Mais depuis quand suis-je ici?

— Vous y étiez avant moi, toujours!... Allons, assez bavardé, je suis pressé...

— Mon ami, dites-moi encore... Oh! »

D'un coup sec de sa grosse clef, le geôlier lui avait fait lâcher prise et le volet s'était refermé.

Robert, anéanti, retomba sur sa couche, la tête perdue, se débattant contre cette effroyable réalité. Il était enterré vivant! Il ne reverrait peut-être jamais la lumière du jour!... Et il avait seize ans!!!

Un immense désespoir s'empara de son âme; il cacha son visage dans ses mains et éclata en sanglots.

Combien de temps resta-t-il dans cette prostration.

La nuit tombante épaississait encore les ténèbres encore les ténèbres qui l'environnaient... Une à une les étoiles s'allumaient au firmament!... les étoiles qu'il avait si souvent admirées sur la haute tour de Beaumanoir et qui venaient lui verser dans les entrailles de la terre leur rayon consolateur, gage de foi et d'espérance! les étoiles qui lui semblaient des yeux amis.

Réconforté par leur présence, il s'arracha à sa torpeur et levant la main vers elle comme pour le prendre à témoin :

« *Foy de Bréhan!* je sortirai d'ici, » dit-il avec énergie.

V

Facheuse impression

La haute fortune de sa fille, qu'il qualifiait cependant de miraculeuse, n'avait pas altéré la charmante simplicité du roi Stanislas.

Loin de s'enorgueillir de son élévation il n'était occupé qu'à prémunir la jeune princesse contre l'enivrement des grandeurs et des dangers de la flatterie, jaloux de remercier les Français en leur donnant une reine accomplie.

Marie écoutait ses leçons, réclamait ses conseils, se conformait à ses avis avec une respectueuse déférence.

Une tendresse, fort au-dessus de l'ordinaire, unissait profondément ces deux êtres, et l'orgueil de s'asseoir sur le plus beau trône du monde ne consolait pas la future souveraine des tristesses de la séparation.

De son côté, Stanislas, dont la règne si court avait été si fertile en malheurs, songeait parfois avec une involontaire appréhension, que les plus belles couronnes ont les plus cruelles épines, que sa chère Maruchna serait peut-être moins heureuse dans le majestueux palais de Versailles que dans la veille commanderie de Wissembourg et qu'alors il ne serait plus là.

Aussi, en appelant le jeune Plélo pour l'attacher à la personne de sa fille, avait-il un double but : payer une dette sacrée et s'assurer un serviteur dévoué, qui, tout en appartenant à la meilleure noblesse de France, avait aussi du sang polonais dans les veines.

Notre héros était donc impatiemment attendu à la petite Cour, transférée à Strasbourg, pour la facilité des négociations qui se poursuivaient avec une solonnelle lenteur.

Le roi rappelait la vaillance et la fidélité de son père; la reine, la grâce et la beauté de sa mère; la princesse, l'espiègle blondin qui jouait à cache-cache dans les jardins de Varsovie et qui, déjà respectueux de la dignité du rang, venait gravement lui baiser la main.

Le jeune homme ressemblerait-il à l'enfant?

Lorsque Julien, escorté de son prétendu oncle, se présenta sous le nom de Robert, il eut une légère déception.

Sans doute, c'étaient bien, un peu durcis par les années, les traits enfantins de jadis, mais leur expression surnoise et chagrine, ne répondait pas au caractère de franchise et de loyauté que l'on prêtait volontiers au fils du noble Breton.

Sa démarche, un peu lourde, avait à la fois quelque chose de gauche et de hardi souverainement déplaisant, et son regard faux, hésitant, impressionnait désagréablement.

Stanislas, avec sa bonté parfaite, n'en fit pas moins le plus gracieux accueil aux deux voyageurs.

« Que Votre Majesté daigne excuser un retard involontaire, dit Mauron, je tenais à lui présenter moi-même mon neveu que j'aime comme un fils, et il m'a fallu solliciter un congé du roi mon maître.

— Nous ne nous en plaignons pas, monsieur, puisque cela nous vaut un double plaisir. Je suis particulièrement heureux de pouvoir vous remercier de vive voix d'avoir si longtemps et si noblement rempli une tâche qui était la mienne et que j'aurais voulu revendiquer plus tôt. »

S'adressant ensuite à son pseudo-filleul, il l'interrogea paternellement sur son séjour en Bretagne, ses occupations, ses études.

« Tout enfant, vous annonciez les plus brillantes dispositions, comte, dit-il; vous aurez tenu, j'en suis sûr, ce que vous promettiez... A quelle branche vous êtes-vous spécialement adonné? aux sciences ou aux lettres?

Julien, embarrassé, balbutia quelques mots;

« Pardonnez, sire, intervint son père, dans notre pays sauvage et borné, mon neveu n'a pu recevoir l'éducation d'une Cour lettrée et polie comme celle de votre Majesté. Nos gentilhommes bretons en sont encore à l'âge de fer; leur savoir se résume, comme au temps du bon Connétable, à donner des coups et à en recevoir pour le service de leurs princes.

— Je sais, monsieur, que la fidélité est l'apanage de votre pays et l'héritage de votre race « Foy de Bréhan! » vaut serment de roi.

— Votre Majesté nous comble et Robert va être plus fier de cet éloge que honteux de son ignorance.

— D'ailleurs je lui céderai volontiers maître Ambrosius, dit Bébé, se mêlant familièrement à la conversation, nous y gagnerons tous les deux. »

Julien, peu patient de son naturel, jeta un regard furieux à l'avorton qui se permettait cette irrévérence.

Mais ce dernier, dont le caractère ombrageux accueillait généralement assez mal les nouvelles figures, éprouvait une antipathie particulière à l'égard du jeune écuyer.

Aussi, sans se laisser intimider le moins du monde, continua-t-il à se dandiner en ricanant.

Julien, décontenancé, se mordait les lèvres, prêt à éclater.

Le roi se penchait à l'oreille de sa fille :

« Parlez-lui donc, Marie, le pauvre garçon est tout troublé. »

Surmontant son inexplicable répugnance, la princesse tendit sa main blanche au prétendu Plélo et lui adressa quelques mots en polonais.

(*A suivre*).

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.